

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 18 décembre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 décembre 2020

2020 DEVE 67 Subvention (14.000 euros) à la Ligue de Protection des Oiseaux Ile-de-France pour la labellisation d'espaces verts parisiens en refuges LPO - Convention pluriannuelle d'objectifs.

M. Christophe NAJDOVSKI, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2019 DEVE 7, en date des 4, 5 et 6 février 2019, concernant la convention pluriannuelle d'objectifs attribuant à la Ligue de Protection des Oiseaux Ile de France, une subvention pour la labellisation d'espaces verts parisiens en refuges LPO ;

Vu le projet de délibération, en date du 1er décembre 2020, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer une subvention à la Ligue de Protection des Oiseaux Ile de France destinée à soutenir la labellisation d'espaces verts parisiens en refuges LPO ;

Vu l'avis du Conseil de Paris Centre en date du 26 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 5^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 10^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 11^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 12^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 13^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 14^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 15^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 16^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 17^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 18^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 19^e arrondissement en date du 1^{er} décembre 2020 ;

Vu l'avis du Conseil du 20^e arrondissement en date du 30 novembre 2020 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Christophe NAJDOVSKI au nom de la 3^{ème} commission ;

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 14 000 euros est attribuée à la Ligue de Protection des Oiseaux Ile de France destinée à soutenir la labellisation d'espaces verts parisiens en refuges LPO.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'exercice 2021 et suivants sous réserve de la disponibilité des crédits.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO